

Viticulture : un plan national de sortie de crise



© 2025 Les Echos Publishing

Compte tenu de la situation difficile que connaît le secteur de la viticulture (changement climatique, baisse de la consommation de vin, tensions géopolitiques affectant les exportations, notamment vers les États-Unis et la Chine...), la ministre de l'Agriculture a annoncé, il y a quelques jours, la mise en place d'un plan de soutien massif de la filière.

Ce « plan national de sortie de crise » prévoit trois séries de mesures :

– un nouveau programme d'arrachage définitif des vignes, doté d'une enveloppe de 130 M€ (sus réserve de l'approbation de l'Union européenne). Ce programme succèdera à celui mis en œuvre l'an dernier, lequel avait abouti à l'effacement de 27 500 hectares de vignes, en particulier dans le Bordelais et dans le Languedoc-Roussillon, les viticulteurs concernés ayant alors perçu une prime de 4 000 € par hectare arraché ;

– la prorogation, en 2026, des prêts structurels garantis par Bpifrance à hauteur de 70 %, qui ne pouvaient plus être souscrits après 2025. Ces prêts seraient dotés de nouveaux critères d'attribution, mieux adaptés aux spécificités économiques de la viticulture, et seraient élargis aux coopératives ;

– de nouveaux allègements de charges sociales en 2026, une enveloppe de 10 M€ étant prévue à cette fin.

Attention : ces mesures ne pourront être mises en place que si le projet de loi de finances pour 2026 est adopté.

En outre, demande a été faite par la ministre au commissaire européen à l'Agriculture de mobiliser la réserve de crise européenne pour financer la distillation de crise des surstocks de vin non marchands, en priorité en caves coopératives. À suivre...

[Ministère de l'Agriculture, communiqué de presse du 24 novembre 2025](#)

© 2025 Les Echos Publishing